n° 8 - ÉTÉ 2011

territoire d'Orient

magazine du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Un Parc, un territoire — 80 000 hectares, 57 communes…

Dossier — Schéma de Cohérence Territoriale

Environnement — Des projets au sein du PNRFO ?

Témoignages — 40 ans… l'âge de raison

Zoom sur — Association des Amis du Parc

éditorial

territoire d'Orient

Les festivités célébrant les 40 ans d'existence de notre Parc ont vécu. Mais que de belles choses réalisées, que de partenaires motivés, un public enthousiaste et volontaire.

Je remercie sincèrement les artisans, les commerçants, les associations, les artistes, les prestataires de services divers et variés qui ont démontré leur savoir-faire, leur savoir accueillir et leur savoir-vivre ensemble. Les autorités régionales, départementales et locales qui ont fait l'inauguration ce samedi 16 octobre 2010, ont été unanimes à nous reconnaître comme un territoire d'exception certes naturel, certes culturel mais aussi humain par la qualité des réalisations, de l'organisation et des richesses insoupçonnées de nos savoir-faire. Ces 40 ans ont été un coup de projecteur sur la nature, la culture, l'architecture, l'éco-construction, le bois énergie, l'artisanat, la formation et l'information, le tourisme, … du Parc.

Sur deux jours, ce sont 2 000 m² d'exposition, plus de 200 exposants, des milliers de visiteurs accueillis, accompagnés, guidés par les agents du Parc. Je voudrais à cette occasion dire un grand merci à toute l'équipe du Parc avec à sa tête le Directeur M. DIALLO qui en manager des grands jours a coordonné depuis plus d'un an cette manifestation qui restera dans la mémoire du territoire.

Mes remerciements vont aussi aux élus des commissions mobilisées autour d'Évelyne PERROT, de Jacqueline COLFORT, Patrick DYON et Pierre PESCAROLO qui ont su gérer et faire participer les communes du Parc, les associations locales, etc. Bref la fête fut belle... Oui "le Parc a 40 ans mais le Parc a aussi de l'avenir".

L'avenir c'est quoi ? C'est travailler sur un outil essentiel pour notre devenir en matière de développement économique, de transports, d'habitat, d'environnement, d'équipements, de services à la population, d'énergie, etc. Ces sujets sont synthétisés dans un document appelé SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale.

Les Plans locaux d'Urbanisme (PLU) anciennement les Plans d'Occupation des Sols (POS) des 57 communes du Parc doivent être compatibles avec ce SCOT. Chaque permis de construire, chaque autorisation d'aménager devra être compatible avec les Plans Locaux d'Urbanisme. Donc le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) va impacter la vie de tout un chacun dans 10 à 15 ans à venir. Ce projet de territoire ne peut pas se faire sans vous, sans votre participation active à travers les débats d'échanges d'idées organisés par le Parc.

A la Maison du Parc, dans vos Mairies, dans les réunions publiques ou à l'enquête publique : "Venez nous dire votre vision du territoire pour 10 à 15 ans à venir et faire de ce SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale du PNRFO : Un projet pour tous".

Christian BRANLE
Président du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

sommaire

80 000 hectares, 57 communes, 23 356 personnes p. 1 à 4

Le Schéma de Cohérence Territoriale, un projet pour tous, partagé par tous p. 5 à 10

Des projets au sein du PNRFO ? Suivez le guide ! p. 11

Les expositions à la Maison du Parc... p. 12

40 ans… l'âge de raison L'essor du tourisme à l'horizon p. 13 à 16

Association des Amis du Parc p. 17

80 000 hectares, 57 communes, 23 356 personnes !

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient s'étend sur une superficie de 80 000 ha. 57 communes le constituent et représentent une population d'environ 23 000 personnes.

La charte du Parc (chapitre II -C3) souligne l'importance des habitants de ce territoire.

Les habitants du Parc sont au cœur du projet de territoire. C'est pour eux et avec eux que le Parc s'engage sur des objectifs à long terme et des projets d'actions. Au travers des instances de propositions et des élus représentatifs, choisis pour y siéger, le Parc poursuit son parcours sur la voie du développement durable du territoire axé sur la préservation et la valorisation touristique de ses richesses patrimoniales".

Article 3 : Habiter, vivre et accueillir durablement sur le territoire
La qualité et le mode de vie des habitants du Parc sont au centre des préoccupations du développement environnemental, économique et social. La spécificité du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, basée sur la préservation et la mise en valeur de son patrimoine, doit s'opérer sur une vision à long terme d'un mode de développement durable proposé aux populations et aux générations futures, propriétaires de ce territoire…"

1 - Amance
2 - Argançon
3 - Assencières
4 - Blaincourt-sur-Aube
5 - Bossancourt
6 - Bouranton
7 - Bouy-Luxembourg
8 - Brévonnes

9 - Briel-sur-Barse
10 - Brienne-la-Vieille
11 - Brienne-le-Château
12 - Champ-sur-Barse
13 - Chauffour-lès-Bailly
14 - Courteranges
15 - Dienville
16 - Dolancourt
17 - Dosches
18 - Epagne
19 - Géraudot
20 - Hampigny
21 - Jessains
22 - Juvanzé
23 - La Loge-aux-Chèvres
24 - La Rothière
25 - La Villeneuve-au-Chêne
26 - Lassicourt
27 - Laubressel
28 - Lesmont
29 - Lusigny-sur-Barse

30 - Luyères
31 - Magny-Fouchard
32 - Maison-des-Champs
33 - Maizières-lès-Brienne
34 - Mathaux
35 - Mesnil-Saint-Père
36 - Mesnil-Sellières
37 - Molins-sur-Aube
38 - Montiéramey
39 - Montreuil-sur-Barse
40 - Onjon
41 - Pel-et-Der
42 - Piney
43 - Précy-Notre-Dame
44 - Précy-Saint-Martin

45 - Puits-et-Nuisement : Nuisement
46 - Puits-et-Nuisement : Puits
47 - Radonvilliers
48 - Rouilly-Sacey
49 - Saint-Christophe-Dodinicourt
50 - Saint-Léger-sous-Brienne
51 - Thennelières
52 - Trannes
53 - Unienville
54 - Val-d'Auzon : Auzon-lès-Marais
55 - Val-d'Auzon : Montangon
56 - Val-d'Auzon : Villehardouin
57 - Vallentigny
58 - Vauchonvilliers
59 - Vendeuvre-sur-Barse
60 - Villemoyenne

Dossier

Le Schéma de Cohérence Territoriale,

un projet pour tous, partagé par tous

Le Schéma de Cohérence Territoriale, plus communément appelé SCoT, est un nouveau document. "Schéma" pour organisation, planification, aménagement du territoire… "Cohérence territoriale" pour harmonie, équilibre, cohésion et solidarité…

Le SCoT, c'est l'élaboration d'un projet de territoire, avec l'ensemble des acteurs concernés et des habitants. Chacun d'entre nous peut y participer !

Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le SCoT est un document qui parle d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il donne de grandes orientations de développement, à l'échelle d'un large territoire.

Le SCoT du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est en cours d'élaboration depuis mars 2010. Il concerne 57 communes et 4 bassins de vie. Il doit respecter les orientations de la Charte du Parc.
Lorsqu'il sera approuvé, il servira de guide aux communes pour la réalisation de leurs documents d'urbanisme et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), ou encore les cartes communales. C'est avec ces documents que les autorisations d'occuper le sol, comme les permis de construire, doivent être conformes.

Le schéma ci-dessous permet de comprendre l'articulation des différents documents :

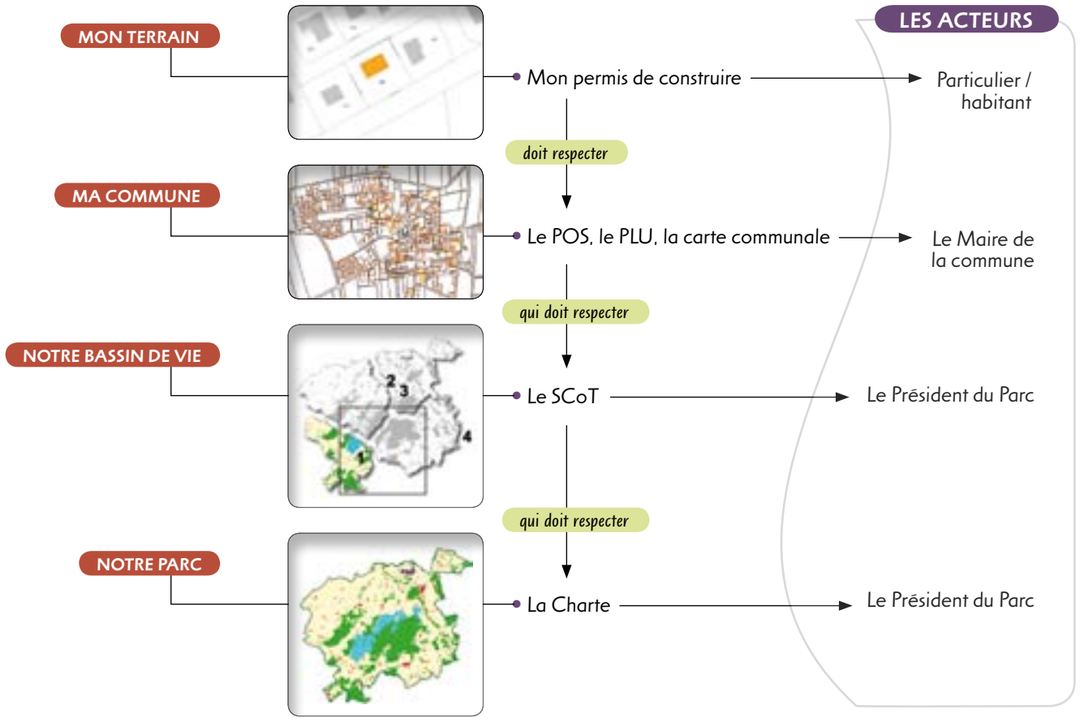

Un SCoT, pour quoi faire ?

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient élabore un SCoT pour prendre le relais de l'ancien Schéma directeur*. La volonté du Parc est de disposer d'un document de planification partagé par tous, qui donne des orientations et des outils pour l'aménagement des communes.

Le SCoT, c'est aussi une vision du territoire à l'horizon des 10 / 15 années à venir. Il se base sur un scénario de développement en matière d'habitat, d'économie, d'équipements ou encore de transports. En somme, c'est une projection dans l'avenir.

L'élaboration du SCoT a été confiée à l'agence d'urbanisme, de développement et d'aménagement de la région troyenne. Trois étapes de travail sont menées :

- le diagnostic, c'est-à-dire l'analyse du territoire ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui énonce les choix retenus pour le développement de demain ;
- le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui décline le projet sous forme de mesures concrètes.

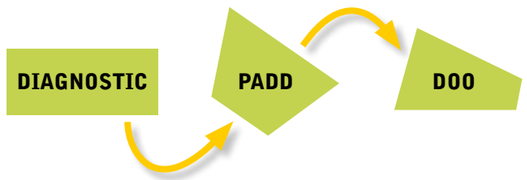

*L'ancien Schéma directeur : Approuvé en 1994, le Schéma directeur était un document de gestion foncière, qui était composé d'une carte de destination générale des sols. Le SCoT se différencie du Schéma directeur par une cartographie moins précise et l'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Qu'est-ce qu'un bassin de vie ?

Les bassins de vie sont les espaces qui se dessinent autour d'une ville ou d'un bourg-centre qui offrent des emplois, des équipements, des services aux habitants. Ce bourg-centre joue un rôle attractif, il induit des déplacements depuis les autres communes du bassin de vie. Il constitue ce que l'on appelle une polarité.

Dans le cadre de l'étude du SCoT, plusieurs bassins de vie ont été identifiés dans le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient :

- **l'unité des Portes de Troyes**, regroupant 11 communes autour de Lusigny-sur-Barse (Bouranton, Briel-sur-Barse, Chauffour-les-Bailly, Courteranges, Laubressel, Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montiéramey, Montreuil-sur-Barse, Thennelières, Villemoyenne),
- **l'unité Balcons et Forêt**, regroupant 11 communes autour de Piney (Assencières, Bouy-Luxembourg, Brévonnes, Dosches, Géraudot, Luyères, Mesnil-Sellières, Onjon, Piney, Rouilly-Sacey, Val d'Auzon),
- **l'unité de la Vallée de l'Aube**, regroupant 19 communes autour de Brienne-le-Château (Blaincourt-sur-Aube, Brienne-la-Vieille, Brienne-le-Château, Dienville, Epagne, Hampigny, Lassicourt, La Rothière, Lesmont, Maizières-les-Brienne, Mathaux, Molins-sur-Aube, Pel et Der, Précy-Notre-Dame, Précy-Saint-Martin, Radonvilliers, Saint-Christophe Dodinicourt, Saint-Léger-sous-Brienne, Vallentigny),
- **l'unité du Plateau de l'Orient**, regroupant 16 communes autour de Vendeuvre-sur-Barse (Amance, Argançon, Bossancourt, Champ-sur-Barse, Dolancourt, Jessains, Juvanzé, La Loge-aux-Chèvres, La Villeneuve-au-Chêne, Magny-Fouchard, Maison-des-Champs, Puits et Nuisements, Trannes, Unienville, Vauchonvilliers, Vendeuvre-sur-Barse).

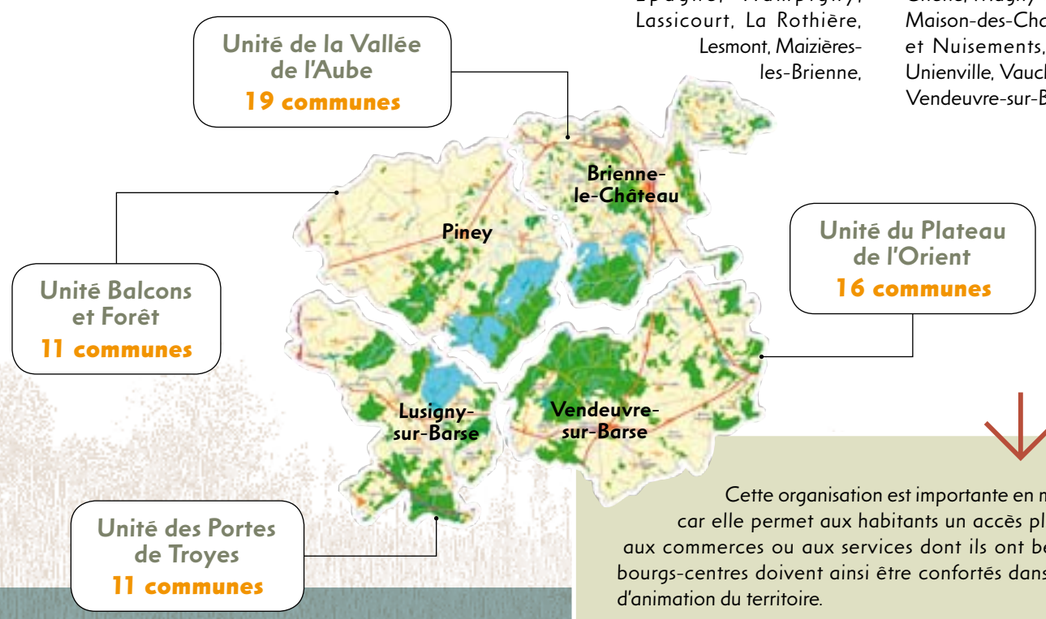

Cette organisation est importante en milieu rural car elle permet aux habitants un accès plus proche aux commerces ou aux services dont ils ont besoin. Les bourgs-centres doivent ainsi être confortés dans leur rôle d'animation du territoire.

Le diagnostic

Le diagnostic, c'est un peu l'état des lieux du territoire. Il permet, grâce à l'analyse de plusieurs données, de mieux connaître ce qui se passe en matière d'évolution du nombre d'habitants ou de logements par exemple. Les transformations dans le monde agricole, le développement du tourisme, l'utilisation de la voiture pour les déplacements, mais aussi la qualité de l'environnement sont étudiés dans le diagnostic.

Le diagnostic permet de mettre en évidence les atouts et les faiblesses du territoire : ce qui fait sa force et son attractivité mais également ce qui peut représenter un risque à l'avenir. Le diagnostic du SCoT traite de beaucoup de domaines qui peuvent être regroupés en 3 familles :

- la nature et l'environnement,
- le territoire et les habitants,
- l'économie et les activités.

Ce document peut être consulté à la Maison du Parc.

Le SCoT est une politique de développement durable. Ce concept peut être résumé comme une approche du développement visant à concilier environnement, société et économie, gouvernance.

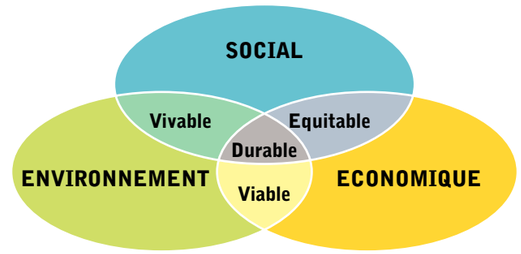

Les atouts et les faiblesses du territoire

La nature et l'environnement…

LES "PLUS"

- Une diversité de milieux naturels, de paysages, de formes villageoises et architecturales, d'identités locales
- Un territoire d'importance internationale pour les migrations d'oiseaux
- L'eau, une ressource du territoire
- Des milieux écologiques reconnus et protégés

LES "MOINS"

- Des pressions et des atteintes diverses sur l'environnement et les paysages
- Des milieux naturels qui régressent ou s'appauvrissent
- Des risques naturels liés aux inondations sur une partie du territoire
- Des risques technologiques : ruptures de barrage, transport de matières dangereuses, quelques établissements à risques (silo, usine...)

Le territoire et les habitants…

LES "PLUS"

- Des espaces agricoles et naturels stables et préservés
- Une dynamique de la population significative, due à l'attractivité du territoire
- Des logements nombreux pour les familles
- Les bourgs-centres, des pôles de proximité pour l'accès aux commerces, aux équipements et aux services

LES "MOINS"

- Un accroissement régulier des surfaces artificialisées
- La partie Est du territoire moins dynamique que la partie Ouest
- De l'habitat individuel prédominant et consommateur d'espace

L'économie et les activités…

LES "PLUS"

- Des secteurs d'activité dynamiques : les commerces et les services, la construction
- Des pôles économiques à l'Est du territoire générateurs d'emploi
- L'agriculture comme pilier économique du territoire, des productions agricoles et des terroirs diversifiés
- Le tourisme, vecteur du développement territorial
- Une desserte routière importante, un accès facile au réseau autoroutier, une desserte ferrée

LES "MOINS"

- Des espaces économiques parfois mal desservis ou mal situés, et peu valorisés
- Pas d'infrastructure de transport aérien dans le territoire
- Un vieillissement de la population agricole et un nombre d'exploitations qui diminue
- Des flux de déplacements en progression, notamment le pôle d'emploi troyen
- Des nuisances liées aux transports mais aussi des coûts de plus en plus importants pour les ménages

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le PADD est le document du SCoT qui affiche le projet de territoire. Il fixe les grands objectifs, les principales volontés du Parc naturel régional quant à son développement futur.

Les orientations générales du PADD ont été définies. Il s'agit des orientations suivantes…

LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

- Préserver durablement l'eau, la terre, la forêt
- Mettre en valeur la richesse naturelle du territoire et favoriser la biodiversité
- Préserver les paysages du Parc et l'identité des villages
- Promouvoir la qualité environnementale dans les aménagements et les constructions

POURQUOI ?

Parce que la nature et l'environnement sont des ressources. L'eau ou le sol nous permettent de nous alimenter, le bois nous aide à nous chauffer. Notre cadre de vie est constitué par la nature qui nous entoure : des forêts, des lacs et des étangs, des prairies… où vivent aussi des animaux. C'est également notre patrimoine et notre histoire. Nos villages, nos maisons anciennes racontent cette identité.

LE TERRITOIRE ET LES HABITANTS

- Soutenir la vie rurale
- Conforter le dynamisme et l'attractivité du territoire du Parc
- Préserver les spécificités de chaque bassin de vie
- Privilégier la qualité, la diversité et la convivialité dans le développement de nos bourgs et de nos villages

POURQUOI ?

Parce que nous habitons dans une commune, mais nous travaillons dans une autre, puis nous allons faire nos achats ailleurs et nous divertir encore plus loin. Bref, nous nous déplaçons de plus en plus, nous pratiquons un territoire plus large. Mais nous avons aussi besoin de services sur place, une école et une garderie, des petits commerces, un terrain de sports… Enfin, nos familles évoluent, nos attentes aussi, vers des logements différents par exemple, ou de nouvelles possibilités de transport.

L'ÉCONOMIE ET LES ACTIVITÉS

- Soutenir et promouvoir l'économie dans le territoire
- Valoriser les ressources locales de l'agriculture, les potentiels touristiques, les patrimoines culturels
- Favoriser une meilleure maîtrise des déplacements

POURQUOI ?

Parce que les activités sont sources d'emploi, elles permettent de faire vivre une partie des habitants. L'agriculture occupe une place importante, on produit des céréales mais aussi des légumes, de la viande, du fromage ou du vin qui peuvent être vendus localement. Le tourisme permet de nous faire connaître, de valoriser les atouts de notre territoire. Le commerce, les services et l'artisanat animent la vie de nos communes. Et puis, pour nos déplacements, nous pourrions peut-être utiliser un peu moins nos voitures et prendre le car, le train, ou partager un trajet avec un voisin.

Le Document d'Orientations et d'Objectifs

Le DOO doit permettre de décliner précisément les orientations du PADD. C'est lui qui donnera des pistes pour orienter le développement des communes.

C'est la prochaine phase de travail qui se déroulera du mois d'avril au mois de juin.

Vous avez dit AEU ?

En accompagnement du SCoT, une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) est conduite par l'agence d'urbanisme. C'est une démarche qui permet d'approfondir la réflexion sur l'environnement.

POURQUOI ?

C'est une volonté forte du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, au regard de la richesse naturelle et écologique du territoire. L'environnement est une préoccupation majeure dans un Parc.

L'AEU permet une analyse environnementale transversale. Plusieurs thématiques sont étudiées :

- l'environnement climatique et les choix énergétiques,
- la gestion des déplacements et l'environnement sonore,
- la préservation des sols, les sites pollués et les friches urbaines,
- la gestion des déchets,
- la gestion de l'eau,
- la biodiversité, les corridors naturels et les paysages.

Des orientations pourront être intégrées au SCoT pour mieux prendre en considération l'environnement de demain : favoriser le développement des énergies renouvelables par exemple, mieux prendre en compte le bruit dans les aménagements, protéger les sols fertiles, valoriser le compostage des déchets, favoriser l'infiltration des eaux pluviales, préserver les continuités écologiques…

1 - Brantigny (1998)
2 - Lusigny-sur-Barse (1998)
3 - Montreuil-sur-Barse (1998)
4 - Piney (1998)
5 - Puits et Nuisement (1998)
6 - Thennelières (1997)
7 - Villemoyenne (1997)
8 - Villemoyenne (2000)

Vous avez la parole !

Le SCoT est l'occasion pour chacun de s'exprimer. En effet, des modalités de concertation sont mises en place avec les habitants. Elles ont pour but d'informer, mais aussi de permettre les échanges et d'enrichir le projet. Cette concertation a lieu tout au long de l'élaboration du SCoT.

Les lettres d'Info-SCoT…

Ces lettres informent de l'état d'avancement du SCoT, des étapes et des évènements en cours. Elles sont à disposition du public dans les mairies. Trois lettres d'Info-SCoT sont déjà parues : en septembre 2010, en décembre 2010 et en mars 2011.

Le site internet du Parc…

www.lacs-champagne.fr

Des articles d'information sont régulièrement mis en ligne dans la rubrique Actualités du site internet.

Les articles de presse…

Des articles paraissent dans la presse locale afin d'informer la population sur le déroulement du SCoT :

- Un 1er article paru dans l'Est Eclair le 25 septembre 2010 à propos de la réunion qui s'est déroulée à Lesmont pour la constitution du diagnostic ;
- Un 2ème article paru dans Libération le 26 septembre 2010 sur le lien entre élus, habitants et SCoT ;
- Un 3ème article paru dans l'Est Eclair le 15 Mars 2011 à propos du déroulement de l'exposition itinérante du SCoT.
- 4ème et 5ème articles sur les débats publics.

BAR-SUR-AUBE ET ENVIRONS

Les communes du Parc se penchent sur leur avenir

• Libération - 26/09/2010

LESMONT

Réunion de concertation autour du SCOT

• Est Eclair - 25/09/2010

L'exposition itinérante…

Une exposition est organisée depuis mars pour partager les éléments de connaissance du territoire identifiés dans le diagnostic.

Cette exposition composée de 5 panneaux est accompagnée de la mise à disposition du dossier Porter à connaissance de l'Etat et d'un cahier destiné au recueil des remarques. Cette exposition se déroule successivement dans les 4 bourgs-centres du territoire.

Les forums-débats…

Des réunions publiques, annoncées dans la presse, sont organisées au sein du territoire. Elles portent sur les préoccupations abordées dans le SCoT : l'environnement, l'habitat, les modes de déplacement… Elles ont eu lieu à :

- **Lusigny-sur-Barse** le 24 mai de 18h à 20h,
- **Brienne-le-Château** le 31 mai de 18h à 20h,
- **Piney** le 7 juin de 18h à 20h,
- **Vendeuvre-sur-Barse** le 9 juin de 18h à 20h.

Des projets au sein du PNRFO ?

Suivez le guide !

Distribué fin 2010, le guide architectural et paysager se révèle un outil précieux tant pour les élus que pour les particuliers du Parc. Tous prennent conscience en effet que cet environnement privilégié est à préserver, à valoriser et à développer.

Ainsi, que ce soit pour l'architecture, l'urbanisme ou le paysage, des intervenants mettent leurs compétences au service des projets. Ce document clair et attractif se compose de trois parties.

"**La sensibilisation**" explique la géographie, le paysage et la structure des villages, les différents types d'habitat, les matériaux variés, les toitures, l'architecture contemporaine et les espaces publics.
Des photos. Des exemples. De l'histoire. Des explications. Des témoignages. Tout pour adapter les projets d'aujourd'hui dans un cadre où le passé a laissé de belles traces.

On y retrouve l'art des proportions, l'harmonie des façades, les matériaux divers et les pans de bois, qui ont façonné le paysage et, au fil des pages, l'architecture contemporaine y trouve sa place. Quand elle est belle et adaptée à l'environnement, elle s'intègre.

Un autre volet explore l'aspect plus technique. Les structures bois, les pierres et les briques, les différents enduits et bardages, les menuiseries, la couverture et toutes les techniques actuelles, sans oublier les plantations. Tous les conseils pour rénover ou construire dans un souci d'esthétique, de confort, de modernité et d'intégration dans un site préservé.

Pour compléter le tout, **un fascicule apporte idées et recommandations** : agrandissement d'une maison, choix des matériaux, aménagement des extérieurs…
L'ensemble est complet, attractif, joliment illustré, coloré et bien documenté. Un outil précieux pour éviter les erreurs. Un lien entre les intervenants et les usagers.

Le guide architectural et paysager est disponible dans les mairies, chez les professionnels de la construction ou à la Maison du Parc. Il est également téléchargeable sur le site internet du Parc :
www.pnr-foret-orient.fr

Les expositions...

A partir du 1er juillet 2011

- **Expositions estivales itinérantes de l'AFPAN, l'or vert**
  Maison du Parc
  Espace d'exposition découverte
- **Le Parc d'hier à aujourd'hui**
  Capitainerie de Mesnil-St-Père
  Maison des Lacs
- **Jean Chevallier**
  Illustrateur naturaliste
  Maison du Parc
  Espace d'exposition temporaire

Du 9 septembre au 30 novembre 2011

- **Jean-Claude Cerre**
  Macro-photographe
  Maison du Parc
  Espace d'exposition découverte
- **Yves Munoz**
  Peintre
  Maison du Parc
  Espace d'exposition découverte

© J. Chevallier

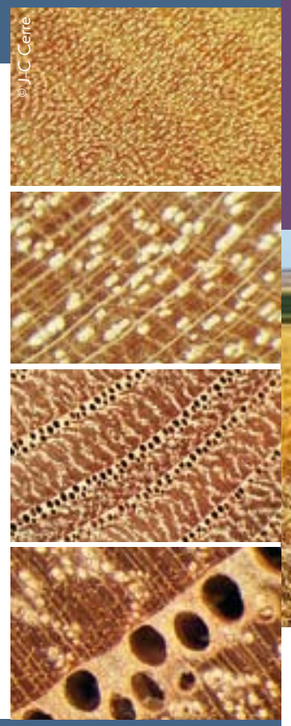

© J.C. Cerre

... et deux autres rendez-vous à ne pas manquer cette année !

"Sur les traces des Templiers"

Nous vous proposons de partir pour une journée "sur les traces des Templiers" sous la houlette de Gérard Schild et de Jean-Claude Czmara. Ce circuit guidé vous mènera à Payns et Troyes pour différentes visites, puis en pleine nature sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.
Le nombre de places est limité ! Il est nécessaire de réserver en nous contactant (voir coordonnées).

Samedi 23 juillet

RDV à 9h00 à la grange de Lusigny-sur-Barse (retour vers 18h30).

"Randonnée Gourmande"

La 6ème Randonnée Gourmande des Amis du Parc se déroulera cette année au départ de Briel-sur-Barse. Elle vous permettra, sur un parcours d'environ 12 km, outre la découverte du patrimoine local, de déguster un repas complet concocté de préférence avec des produits locaux. Un parcours de 5 km est également ouvert, accessible aux personnes à mobilité réduite et pour tout ceux qui souhaitent prendre leur temps... Réservation indispensable.

Dimanche 18 septembre

RDV à partir de 9h00 à la salle des fêtes de Briel-sur-Barse.

Pour tout renseignements et pour connaître les tarifs, contacter les Amis du Parc :

Mairie de Dosches
4 rue du Grand Cernay
10220 Dosches
Tél. : **03 25 41 07 83**
mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr
Site internet :
www.amis-parc-foret-orient.fr

40 ans... l'âge de raison

L'essor du tourisme à l'horizon

Mmes Colfort, présidente de la commission tourisme, Perrot, présidente de la commission communication et M. Pescarolo, président de l'Office de tourisme et de la commission environnement.

C'est déjà du passé, mais c'était bien. Les 40 ans du Parc ont été dignement fêtés, même si la météo maussade en a rebuté certains. Ceux qui ont bravé la pluie et la boue ont été récompensés. Animations, stands divers, randonnées et autres conférences...

Les 40 ans, c'est aussi : 142 000 € répartis entre le Conseil régional (40 %), le Parc (30 %), l'Etat (14 %), le Conseil général (10 %), l'Agence de l'Eau, le Réseau de Transport et d'Electricité et la Poste (6 %).

Retour sur une manifestation champêtre et festive qui fleure bon la nature et la convivialité. Et tour d'horizon sur l'avenir.

Toutes les forces vives du territoire ont joué le jeu. Le résultat a été à la hauteur des attentes ! Evelyne Perrot, Jacqueline Colfort et Pierre Pescarolo se réjouissent de ce succès, se disent fiers de représenter le Parc naturel et se projettent dans l'avenir.

"C'était bien organisé, les équipes du Parc se sont impliquées avec ferveur, aussi bien avant, lors de la préparation, que le jour J, le Territoire entier s'est mobilisé, c'est une évolution importante", commente Mme Perrot, en comparant avec la célébration des 20 ans du Parc, des 30 ans... (manifestations moins ouvertes sur l'extérieur). C'est ainsi, ça change. En mieux.

"Cet événement a permis de faire connaître tous les acteurs du Parc, le savoir-faire des artisans etc. C'est très important", souligne pour sa part Mme Colfort.

Quant à M. Pescarolo, il estime que ce succès, dont le salon "Orienté Bois avec une trentaine d'exposants regroupant tout ce qui touche au bois", fut un des points forts, attirant de nombreux visiteurs que le mauvais temps n'a pas dissuadés. Que de progrès en effet dans les esprits et dans les comportements des habitants : "Après le rejet du début, il y a eu l'indifférence, maintenant le Parc fait partie de leur vie", ajoute M. Pescarolo.

Certes, ils sont d'accord tous les trois et persuadés que les idées font leur chemin. Vivre dans un Parc, c'est une qualité de vie exceptionnelle. Une chance. Une façon d'aborder la nature et le travail.
Mais les gens doivent jouer le jeu. Accepter les contraintes. Respecter la vie qui palpite dans les forêts et les champs. Bref, comprendre qu'on ne fait pas n'importe quoi si on veut préserver ce cadre privilégié.

Dans cet objectif, "Il faut conseiller, apporter des explications sur les zones de conservation Natura 2000, etc.", rappelle Mme le maire de Mesnil-Saint-Père.

Et maintenant ?

Ainsi, le bilan des 40 ans est bon. Le PNRFO a trouvé sa vitesse de croisière. On avance. Mais il ne s'agit pas de se reposer sur ses lauriers. Il reste beaucoup à faire. Notamment en matière de tourisme.

"Il faut que ce Territoire s'ouvre encore davantage vers l'extérieur et qu'il vive pleinement du tourisme, il peut vraiment devenir un lieu de vacances et pourquoi pas le poumon vert de Paris.", s'enflamme Mme Perrot. Sans doute. Lac et forêt se complètent et, à condition que les vacanciers y trouvent des activités, ils peuvent prolonger leur séjour, combiner des visites de villages, des promenades à vélo ou pêcher la truite dans la Barse etc.

Dans cet esprit, la vélovoie terminée devra rayonner telle une toile d'araignée dans les bourgs, créant ainsi de la vie et mettant en valeur les richesses des communes.

De belles idées. Des projets à foison. Et des conditions : "que les financements" suivent.

Que les communautés de communes prennent en charge le développement du tourisme.

"Et si le Parc retrouvait un chargé de mission culture, ce serait le top…"

En attendant, les trois élus s'enthousiasment, et tout en saluant l'esprit d'ouverture du directeur M. Diallo, affirment que ce Territoire, maintenant reconnu et porteur pour le département, ils l'aiment…

Echos…

Marie-Claude Echinard,
propriétaire de gîte

"J'ai trouvé cette manifestation très sympathique mais j'aurais préféré qu'elle se déroule plus tôt dans la saison car la météo n'a pas joué en la faveur de cet anniversaire.
Etant propriétaire de gîte à Lusigny, j'estime que c'est une chance d'habiter dans le périmètre d'un parc naturel. Je conseille à mes locataires, beaucoup d'étrangers et de personnes de la région parisienne, de se rendre à la Maison du Parc, à l'espace faune etc. Les touristes très sensibles à cet environnement, apprécient beaucoup. Ceux qui occupaient mon gîte lors de l'anniversaire, étaient ravis de profiter de cette animation. Personnellement, étant adhérente à l'Office de tourisme, je me tiens au courant de tous les évènements".

Claudette Figiel,
ferme pédagogique de la Marque

"Je tenais un stand pour présenter la ferme. J'ai rencontré pas mal de gens connus et de nouveaux clients, on a discuté, c'était très sympathique, varié et intéressant.
Une bonne initiative, une belle organisation et un éventail de toutes les choses à découvrir dans le coin. En résumé, ça m'a plu".

Isabelle Gatto-Sandri,
aquarelliste

"En qualité d'artiste, j'ai trouvé que la manifestation était très bien organisée, l'ambiance très chaleureuse et les participants de qualité. Malgré la météo maussade, les visiteurs sont venus nombreux, surtout le dimanche. J'ai fait connaissance d'autres artistes et j'ai eu de bons contacts avec les visiteurs. Je suis contente d'avoir pu présenter et vendre mon livre "Villages du parc de la forêt d'Orient".
Le bilan est donc très positif. Je pense que beaucoup d'artisans et d'artistes présents ce jour là seront de mon avis".

Sonia Hachard :
"Le Parc : une chance pour les habitants"

Sonia Hachard, chargée de mission entreprise en charge de l'ORAC , (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) se réjouit de cette belle manifestation.
"Les contacts avec les entreprises ont été très enrichissants en particulier lors des réunions d'informations. C'est encourageant car ces journées festives ont demandé beaucoup d'investissement au sein de l'équipe".
Dans le cadre du salon "Orienté Bois et Énergies", Sonia a apprécié les réactions des visiteurs qui se disaient étonnés de voir une manifestation de cette ampleur à la campagne, avec des animations pour tous les goûts, de la randonnée à la table ronde. Trois tables rondes en effet, dont les thèmes liés à l'éco-construction, l'architecture contemporaine, la rénovation et les moyens d'harmoniser le tout, ont fait une bonne audience avec interaction entre intervenants et public.
Autre succès, l'éco-trophée, qui "stimule les entreprises", avec une récompense à la clé, pour leur démarche en matière de développement durable, sera reconduit.
Comme ses collègues, Sonia a noté une avancée dans le comportement des différents acteurs du Territoire qui "prennent conscience que c'est une chance d'habiter dans un Parc, puisqu'ils peuvent bénéficier de soutien et de conseil." C'est le rôle de l'ORAC . "On accompagne les dossiers de reprise, on aide à monter les dossiers de subventions pour les aménagements, le but étant de maintenir commerce et artisanat en milieu rural. On a de bons exemples comme le multi-services à Brévonnes.", commente Sonia avec enthousiasme.
Toujours dans le cadre de l'ORAC, d'autres idées suivent leur chemin, comme la réalisation d'un guide regroupant tous les services, commerces et artisans existant sur le Territoire "Pour que les habitants - nouveaux ou anciens - sachent qu'ils peuvent tout trouver sur place…" Un document pratique, avec des recettes, des promotions et toutes les adresses utiles.

Thierry Tournebize :
"Le Parc : un rôle fédérateur"

Thierry Tournebize, directeur adjoint et responsable de l'environnement, a retenu "l'aspect mobilisateur" de la manifestation. Equipes soudées autour du projet, partenaires, acteurs locaux, toutes les personnes ayant participé à la tenue de cette animation ont joué le jeu, affichant ainsi "une image positive du Parc". Dommage que la météo n'ait pas été de la partie. Mais bon. Le principal, "c'est de constater que le Parc joue un rôle fédérateur, et ça, c'est gratifiant et encourageant".
M. Tournebize a retenu quelques temps forts de la fête comme la conférence de M. Pelt (scientifique et écrivain de renommée internationale) sur la bio-diversité, qui a rassemblé 170 personnes. Un thème sensible et intéressant, qu'une exposition, pédagogique et ludique, inaugurée justement lors des 40 ans et toujours en place à la Maison du Parc, anime d'attrayante façon.
Dans le même esprit, un livret pédagogique intitulé "M' ton parc", a été édité en 3000 exemplaires à destination des écoles de l'Aube pour une large sensibilisation.
Autre point fort : les randonnées à pied, à cheval ou à vélo lors de circuits multi-découvertes (Organisées par l'association des Amis du Parc et l'ONF), qui ont rassemblé plus de 200 personnes.
Et si l'espace faune, avec seulement une cinquantaine de visiteurs (mais plus de 8000 durant l'année) a souffert du mauvais temps, en revanche, les ateliers pour enfants (fabrication de nichoirs) ont été bien fréquentés.
Bref, ce fut l'occasion de rappeler toutes les compétences du Parc, ses possibilités d'appui et de conseils et de constater que son rôle est de plus en plus reconnu…
"Le Parc est bien perçu, c'est encourageant. Ce Territoire va encore se développer. Il contient tellement de richesses qu'il faut s'attacher à les conserver et à les valoriser."
Bref, il semble bien que le Parc ait trouvé sa vitesse de croisière.

Aurélie Lorgeoux :
"Maintenir le cap !"

Agent d'accueil à la capitainerie de Mesnil-Saint-Père depuis 2006, (après avoir assuré l'accueil à la Maison du Parc pendant deux ans,), Aurélie Lorgeoux garde un excellent souvenir de la manifestation des 40 ans. En charge d'organiser les salons Orienté Arts et le salon des loisirs Festilac, elle a par ailleurs mis en place l'exposition "Territoire d'hier à aujourd'hui", au club house de la Maison du Parc, aidée pour ce projet par une étudiante de l'Ecole supérieure des arts appliqués. Une année de préparation pour organiser tout ça, mais la récompense au bout.
"L'exposition a été appréciée, les salons bien fréquentés malgré la météo", confie Aurélie qui estime que c'est très motivant et enrichissant d'organiser un tel évènement, d'autant que les relations avec les exposants comme avec les collègues ont été excellentes.
Bref, les visiteurs ravis de cette belle organisation, "espèrent qu'une telle manifestation sera renouvelée, mais plutôt aux beaux jours".
C'est sûr, les animations sont le nerf de la guerre. Car si les touristes en général se disent agréablement surpris par l'environnement naturel, en oubliant que le lac est artificiel, "ici, nous sommes tributaires du temps, il est donc primordial de développer des activités, pour les intersaisons, notamment". Dans cette perspective, le prolongement de la vélovoie sera déjà un plus. "Il faut d'autre part maintenir le dynamisme né autour de Festilac", estime Aurélie, qui malgré le stress, espère reconduire les salons avant dix ans".

Marie-Laure Carette : "Un rôle de conseil et de pédagogue"

Architecte urbaniste conseil depuis le premier juin 2010 au sein du PNRFO, Marie-Laure Carette découvre ce nouvel environnement avec des yeux gourmands. Elle aime…

Lors des manifestations liées aux 40 ans du Parc, elle était installée au "salon orienté bois", elle a apprécié "les contacts avec les visiteurs, les exposants et les élus."

Bref, les retours sont bons. Mais c'est qu'elle a du pain sur la planche, Marie-Laure ! Surtout que le poste n'était pas pourvu depuis sept ans !

Grâce à une large expérience dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, elle joue un rôle de conseil et de pédagogue auprès des élus, notamment des différents maires, mais aussi auprès des particuliers, "qui viennent de plus en plus nombreux".

Dans le périmètre du Parc, en effet, en raison des matériaux, de la géologie, de la géographie et de l'histoire, "on retrouve une diversité architecturale intéressante, qu'il convient de préserver, ce que les gens ne comprennent pas toujours." C'est vrai ça. Pourquoi des tuiles romaines dans un village et pas dans un autre ? Marie-Laure est là pour expliquer. Aux maires, aux habitants… à tous les porteurs de projets.

Le bel exemple de la commune de Lesmont

Près du pôle scolaire qui sera créé au village dans le cadre de l'intercommunalité, tout près du stade, un éco-quartier verra le jour en 2012, "dans une autre idée du lotissement".

"On souhaite quelque chose de vivant, avec des habitants de tous les âges", explique le maire de Lesmont François Bradier, qui imagine un grand jardin au centre du quartier, des longères divisées en deux ou trois appartements, de grandes maisons individuelles ou de plus modestes, de larges espaces et des terrains plus réduits. Bref, c'est un peu de la construction à la carte, loin de la monotonie déprimante de certains lotissements actuels. Et tout sera pensé et construit dans l'esprit du village, avec les matériaux locaux, dans une démarche écologique (chanvre, bois…), que ce soit pour l'accession à la propriété ou la location.

Pour compléter l'ensemble, un bâtiment multi-services apportera de l'animation tandis qu'une salle de 50 m² sera à disposition des habitants du quartier. Un vrai quartier, presque au cœur du village, harmonieux, vivant, animé. Avec une âme quoi !

Peter Van Bussel : "Une belle vitrine des activités du Parc"

Peter van Bussel, directeur de l'Office de tourisme, chargé de mission tourisme, estime que la démarche a été positive.

"Malgré une météo exécrable, cette manifestation s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Les retours ont été très positifs. Les exposants confient avoir eu des contacts intéressants, ils ont pu parler entre eux, et discuter avec les gens. Certains professionnels ont réalisé des affaires. Même satisfaction du côté des visiteurs, que nous orientions sur tel ou tel site en fonction de leurs désirs. C'est une belle vitrine des activités du Parc, sur la forme comme sur le fond".

Cette manifestation fut aussi l'occasion de présenter les nouveaux itinéraires équestres dont les travaux ont été terminés en 2010. Les sentiers en effet commençaient à vieillir. Il fallait revoir le balisage et l'entretien pour répondre à la demande. C'est fait. 117 km dorénavant, reliant les centres équestres du Parc ainsi que les chefs-lieux de canton, font le bonheur des cavaliers. Une opération réussie, grâce à l'investissement de l'ONF, des cavaliers du CDTE et des partenaires financiers à hauteur de 70 000 €. Un bel ensemble qui mérite de se faire connaître, à cheval ou en calèche.

Quant au nouveau portail touristique du territoire des grands lacs sur Internet, c'est assurément une des fiertés du directeur de l'OT. Intarissable sur le sujet, il explique que le premier site datant de 2000, et compte tenu des nouvelles possibilités d'Internet, "il fallait faire évoluer cet outil". C'est joliment bien fait. Portail touristique, tactile, smartphone. C'est une base de données accessibles à plusieurs niveaux, avec différentes entrées. C'est simple, on y trouve tout. Le programme des animations, les hébergements, la liste des activités, des services, des commerces. Découverte, patrimoine, sites et musées à visiter… Multicritères, donc. Et de superbes images invitant à la poésie et à l'évasion.

"La logique d'exploration est simple, ce site est par ailleurs évolutif," ajoute M. van Bussel, en soulignant que "c'est le résultat d'un travail d'équipe Parc, capitaineries, offices de tourisme. Le site est ouvert à l'ensemble du territoire, les prestataires y sont les bienvenus". Pour consulter : www.lacs-champagne.fr

Association des Amis du Parc

Un jardin à visiter : le jardin ancien du moulin de l'Association des Moulins à Vent Champenois.

Le Parc naturel de la Forêt d'Orient a fêté le 16 octobre dernier son quarantième anniversaire. Si lors des 30 ans nous avions souhaité mettre en valeur ses communes et leur patrimoine, ce quarantième anniversaire était plus l'occasion de témoigner d'un savoir-faire et de présenter les atouts du territoire aussi bien dans le domaine économique, environnemental, touristique, que sportif, culturel ou artistique. Nous avons apprécié la mobilisation de tous les acteurs et personnels du Parc pour la réussite de ces journées de rencontre.

40 ans, c'est bien-sûr la force de l'âge. Notre Parc l'a prouvé, il a un passé, une expérience mais aussi un avenir que nous souhaitons avant tout avec et pour ses habitants.

L'association a également participé à cette célébration en s'investissant dans la conception du livret pédagogique "M'ton Parc" et par l'organisation d'une randonnée sportive et culturelle autour de Mesnil-Saint-Père.

Ces deux jours d'animations nous ont également donné l'occasion d'entendre de façon exceptionnelle Jean-Marie Pelt, le célèbre écologue dont le discours simple et clair, nourri de convictions et de connaissances nous a permis de mieux comprendre les enjeux pour préserver le monde de nos petits enfants. Il les a résumés ainsi "faire de la terre un jardin".

Alors pour être en meilleure harmonie avec la nature, jardinons !

Jardiner, c'est comprendre et respecter la terre, pour permettre, oh bonheur, à des plantes de croître et se développer dans des conditions d'équilibre. C'est faire de l'agriculture à petite échelle pour nourrir bien et contenter les siens en veillant à la qualité de leur alimentation. C'est aussi beaucoup économiser surtout si on n'utilise pas de pesticide et qu'on arrose avec de l'eau de pluie !

Le jardinage revient à la mode et c'est une très bonne chose puisqu'il aide à maintenir la condition physique, éloigne le stress et gratifie le jardinier qui "pour l'amour de sa rose est le serviteur de mille épines" [1].

Il n'y a qu'à voir le nombre de bourses et journées des plantes, de visites de parcs floraux ou potagers, de festivals des jardins…

Pour suivre ce précepte l'association propose le projet "**jardinier de la terre**" sur les années 2011 et 2012.

A l'attention des adultes, des conférences pour aller vers "Un autre horizon"[2], et des rencontres au jardin sur les fleurs, les fruits, les légumes…

Pour les scolaires, une proposition de travail collectif autour d'un thème "comment ça pousse ?".

Et puis, pourquoi ne pas imaginer qu'après la création de nombreux vergers communaux, on envisage aussi la mise en place de jardins "familiaux"[3] dans notre monde rural. Pas pour nos anciens bien-sûr qui, depuis toujours, cultivent leur petit bout de terrain (même si parfois, il serait bon qu'ils oublient un peu engrais et désherbants !) mais pour les "néoruraux" dont beaucoup souhaiteraient savoir "planter sans se planter".

Parce que "la solitude est un jardin où rien ne pousse"[4] ce pourrait être des espaces de convivialité où s'apprendraient les bons dosages du purin d'ortie ou le paillage qui maintient l'humidité et limite le désherbage… Des lieux de découverte pour les plus jeunes qui mangeraient peut-être plus facilement les haricots verts dont ils auraient fait la cueillette. En tout cas, des échanges dans la douceur puisque c'est bien connu : "le jardinier a une sensibilité à fleur de pot" !

Allez, à vos binettes, "le jardin c'est de la philosophie rendue visible"…

Armande Spilmann

1. Proverbe turc.

2. Film réalisé par la Fédération régionale d'agrobiologie de Champagne-Ardenne, diffusé le 1er avril à Montiéramey (DVD disponible à l'association).

3. Parcelles de terrain mises à disposition selon critères par les municipalités.

4. Marc Levy.

➔ Après l'atelier taille du fruitier proposé en mars dernier, un second après-midi au jardin vous attend le **vendredi 5 août** à Courteranges autour de **la culture biologique du potager**.

Rendez-vous avec celui que l'on nomme **M. Tomate** à **14h30** à la mairie de Courteranges.

Parc naturel régional de La Forêt d'Orient

territoire d'Orient

Magazine du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 Piney
Tél. 03 25 43 81 90 - Fax 03 25 41 54 09
www.pnr-foret-orient.fr - bonjour@pnrfo.org

Directeur de publication : Christian Branle
Rédacteur en chef : Meïssa Diallo
Secrétaire de rédaction : Lyliane Mosca (journaliste indépendant)
Comité de rédaction : Evelyne Perrot, Armande Spilmann, Jacqueline Colfort, Dominique Pinot
Crédits photographiques : Pierre Garraud, Ange Franquin, Lyliane Mosca, Jacques Vilet, PNRFO
Design graphique et édition : TOUCAN-TOUCAN - www.toucan-toucan.fr
ISSN 1634-2860

Imprimé avec le label Imprim'Vert sur papier recyclé avec des encres végétales

Les partenaires institutionnels et financiers du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient sont :
les communes du Parc, la Région Champagne-Ardenne, le Département de l'Aube,
Le Grand Troyes, l'Etat, l'Europe.

Nos partenaires financiers pour la revue

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE